

Conseil de quartier Saint-Victor

Jeudi 4 février de 17h30 à 19h30

Mairie du 5^e arrondissement, 21 Place du Panthéon

Salle des Commissions

Le Conseil de quartier s'est exceptionnellement tenu en distanciel avec les Conseillers de quartier en raison de la crise sanitaire en cours et des mesures de restrictions imposées par la Préfecture.

Ordre du jour et intervenants

Florence BERTHOUT, Maire du 5^e

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire du 5^e, chargé du Commerce et Artisanat, Vie associative, Démocratie locale

-Point sur la vaccination dans le 5^e

Barbara WATTIEZ, Coordinatrice Centre Covid Paris 5^e

-Lancement du budget participatif

Carole HOOGSTOËL, Conseillère chargée des budgets participatifs

-Réaménagement de la place Jussieu

Edouard CIVEL, 1^{er} Adjoint à la Maire du 5^e, chargé de l'Écologie urbaine, des mobilités, de la Voirie et de la Propreté, de l'Enseignement supérieur-recherche

Calixte WAQUET, Chef Service exploitation des jardins de Paris, 5^e et 13^e

-Rénovation de la Piscine Pontoise

Patrick GEOFFRAY, Directeur Général Jeunesse et des Sports à la Ville

Laurent CORBIN, Chef du service de l'équipement à la DJS

Nathalie COLANGE, Architecte Voyer en Chef, Cheffe du Secteur JSPC

-Projet de réhabilitation de la Barre Cassan, rue Cuvier

Jean CHAMBAZ, Président de Sorbonne Université

Jean-Christophe ERARD, Directeur Général des Services de Sorbonne Université

-Questions diverses

Point sur la vaccination dans le 5^e

Barbara WATTIEZ, Coordinatrice Centre Covid Paris 5^e

Barbara WATTIEZ indique que les vaccins sont réservés aux personnes de plus de 75 ans. Les personnes ayant moins de 75 ans peuvent aussi en bénéficier, seulement selon une liste spécifique de pathologies particulièrement restreinte. En moyenne 600 doses sont disponibles par semaine. Malheureusement, les courriers ont été envoyés à des citoyens n'ayant pas les 75 ans révolus.

Toutes les personnes de moins de 75 ans qui sont éligibles représentent une très fine partie de la population. Il s'agit de patients qui ont des pathologies assez rares et très handicapantes : les transplantés, les patients atteints d'un cancer sous traitement de chimiothérapie. Les pathologies comme le diabète ou l'hypertension ne rentrent plus dans les conditions d'éligibilité.

En ce qui concerne la diffusion de l'information à propos du vaccin : Mme WATTIEZ, l'a diffusée à l'ensemble des médecins et des soignants du quartier. La communication au niveau national est problématique.. Il a été demandé que l'assurance-maladie envoie un courrier à tous les médecins pour leur redonner les critères. Vous trouverez la liste des pathologies sur le site du ministère de la Santé.

Benjamin ISARE précise que les 600 doses par semaine concernent les territoires du 5^e et du 6^e.

Lancement du budget participatif

Carole HOOGSTOËL, Conseillère chargée des budgets participatifs

Carole HOOGSTOËL présente la nouvelle campagne du budget participatif.

Les dossiers seront déposés du 4 février au 28 février 2021. Ils devront répondre à quatre critères: le projet doit être déposé par un Parisien, ou une Parisienne, la personne doit avoir un compte paris.fr, le projet doit constituer une dépense d'investissement pour la Ville, ne doit pas engendrer trop de dépenses de fonctionnement, ni nécessiter des aménagements lourds. Un budget maximum de 2 millions d'euros par projet est alloué. Deux projets seront retenus pour le 5^e. Le nombre de projets est limité par rapport à la population de l'arrondissement.

Il existe deux types de projets, les projets arrondissement, qui ne concernent que le 5^e, et les projets qui ont vocation à rayonner sur le Tout-Paris. Concernant les projets sur le Tout-Paris, le thème, cette année, décidé par la Ville de Paris est : « Imaginer le Paris de demain ». Les services de la Ville ou de l'arrondissement aideront les porteurs de projets à faire un chiffrage plus précis.

Les projets seront étudiés selon leur recevabilité, des ateliers de regroupement de projets et de recadrage des sujets seront organisés. Par exemple, on pourra mettre en rapport deux porteurs de projets pour tenter de regrouper le projet.

La Maire, Florence BERTHOUT, indique que des ateliers pourront être organisés pendant la période de dépôt des projets, jusqu'au 28 février, pour justement appréhender le coût des projets.

Carole HOOGSTOËL ajoute qu'il y aura une instruction technique des projets, des regroupements et des commissions. Le vote n'est pas encore complètement déterminé en termes de planning.

La Maire, Florence BERTHOUT, regrette qu'on ne puisse pas multiplier les propositions.

Finalement, avoir un plafond de dépenses lui paraît être plus participatif et plus démocratique.

Réaménagement de la place Jussieu

Edouard CIVEL, 1^{er} Adjoint à la Maire du 5^e arrondissement, chargé de l'Écologie urbaine, des mobilités, de la Voirie et de la Propreté, de l'Enseignement supérieur-recherche

Calixte WAQUET, Chef Service exploitation des jardins de Paris, 5^e et 13^e

Calixte WAQUET indique que la place Jussieu, avant 2020, était déjà végétalisée avec environ une trentaine d'arbres et de jardinières. La RATP a réalisé des ouvrages importants sous la place avec les deux lignes de métro et pendant ces travaux un aménagement provisoire, qui consistait à végétaliser les pieds d'arbres, a été fait.

La Maire, Florence BERTHOUT remarque que les pieds d'arbres étaient devenus des poubelles.

Calixte WAQUET souligne que c'était un aménagement provisoire. La première jardinière a été réalisée à l'automne dernier et a déjà été plantée. Les deux autres sont en cours parce qu'il y avait une question de financement. La jardinière autour de la fontaine aura sa surface doublée dans sa nouvelle forme. Des végétaux vont être ajoutés. Les pieds d'arbres resteront végétalisés, pour éviter qu'ils soient piétinés par le passage des riverains, ils seront rehaussés.

Sur les jardinières ensoleillées il sera planté des vivaces et des arbustes. Pour les autres jardinières plus à l'ombre, des vivaces adaptées à un ensoleillement plus faible, des géraniums vivaces, des fougères, des acanthes, et du lamier.

Les travaux vont commencer à la mi-février, et se finiront approximativement à la mi-mars. Il faut compter à peu près cinq semaines pour chaque jardinière.

Une conseillère de quartier remarque que le quartier manque de végétalisation. Personne ne met des jardinières sur ses fenêtres. Cela demande beaucoup d'entretien, surtout pour les personnes âgées. Elle suggère une distribution de terre et de graines.

La Maire, Florence BERTHOUT, déclare que c'est une excellente idée. Cela pourrait être mis en place lors de la Fête des Végétaliseurs avec un partenariat avec des fleuristes.

Rénovation de la Piscine Pontoise

Patrick GEOFFRAY, Directeur Général Jeunesse et des Sports à la Ville

Laurent CORBIN, Chef du service de l'équipement à la DJS

Nathalie COLANGE, Architecte Voyer en Chef, Cheffe du Secteur JSPC

La Maire, Florence, BERTHOUT rappelle que la piscine Pontoise a été créée en 1937. Elle a été fermée au public en décembre 2018 pour des raisons de sécurité et de vétusté. La piscine a fait l'objet de nombreux échanges, notamment avec le comité des usagers des piscines, réunions en conseil de quartier, et récemment le 16 décembre, avec la direction générale des sports, la DCPA, qui pilote l'opération, la verrière étant inscrite comme l'ensemble de la piscine. Par rapport au calendrier de travaux d'origine, il y a deux ans de retard.

Laurent CORBIN indique que les études complémentaires de structure ont été lancées, ils attendent les résultats pour la mi-mars. Le travail fait dans le cadre de la relance de la délégation de service public, est d'interpréter, de regarder tous les travaux nécessaires pour la réouverture de la piscine dans de bonnes conditions, et étudier ceux qui peuvent être à la charge du délégataire de service public comme la peinture de certains vestiaires ou la remise en état d'un des 4 cours de squashes... Enfin anticiper des travaux qui n'étaient pas prévus dans le cadre de l'opération, puisqu'initialement, c'était une opération essentiellement sur la verrière et la ventilation, le traitement d'air de la piscine...La mise en peinture des cabines n'était prévue que ponctuellement, cependant ,conjointement avec la DCPA, ils ont pensé que cela serait dommage de rouvrir une

piscine, d'avoir refait toute une verrière et tous les travaux qui vont avec et d'avoir des cabines, par exemple, qui n'aient pas été totalement repeintes.

La qualité du béton du bassin est en cours d'analyse. De petits travaux d'étanchéité sur le bassin seront vraisemblablement nécessaires. Les résultats sont attendus pour la mi-mars. Ces travaux se feront parallèlement à ceux prévus sur la verrière et le traitement d'air. La fin des travaux est prévue en juin 2022, pour une réouverture publique, vraisemblable, en septembre.

Nathalie COLANGE indique que les reprises du carrelage des mosaïques sont prévues dans le cadre du marché qui va être notifié. Cela fait partie du marché complémentaire.

Patrick GEOFFRAY ajoute qu'il faudrait lancer la procédure de DSP en 2021.

La Maire, Florence BERTHOUT, demande des précisions sur le planning des travaux.

Patrick GEOFFRAY propose de faire un rétro planning sur la procédure d'EDC qui explicite les différentes étapes.

Projet de réhabilitation de la Barre Cassan, rue Cuvier

Jean CHAMBAZ, Président de Sorbonne Université

Jean-Christophe ERARD, Directeur Général des Services de Sorbonne Université

Jean CHAMBAZ présente la Barre Cassan, désaffectée depuis quatre ou cinq ans, qui hébergeait des laboratoires de chimie. Cette barre de Cassan était destinée à faire une résidence universitaire, pour les étudiants, les jeunes chercheurs, les étrangers et les Français qui viennent travailler/étudier à l'université ou dans d'autres établissements du quartier. Le projet était légèrement en jachère. Ils ont eu l'opportunité en lien avec le projet de rénovation du campus Censier de réhabiliter ce bâtiment. Le projet sera réalisé par la régie immobilière de la Ville de Paris, la RIVP. Ce projet va permettre de réaliser 500 logements.

15 000 m² pour 560 logements comportant des F1, des F2 pour les étudiants, pour le personnel, notamment les personnels provinciaux qui ne logent pas à Paris, le temps qu'ils trouvent un logement à Paris ou en région parisienne. Il s'agit d'un projet aux normes environnementales les plus élevées. Le CROUS sera chargé de la gestion de ces logements. Les travaux par la régie de la Ville de Paris, qui en est maître d'ouvrage, commenceront vers début 2022, et prendront à peu près 18 mois.

Un point qui peut interroger, est le fait que nous allons installer le centre de tri des déchets du campus. A l'heure actuelle, il se situe sur le quai Saint-Bernard devant l'autre barre de Cassan. À cet emplacement nous allons reconstruire, toujours avec le CROUS, financé par l'université, un nouveau restaurant universitaire pour les étudiants du quartier, et les étudiants de l'université, en même temps qu'un nouveau restaurant administratif. De l'autre côté, le centre de sport permettra d'accueillir des personnes qui veulent pratiquer le sport en soirée. Cette initiative va permettre d'animer le quai Saint-Bernard, y compris pour les résidents du quartier avec l'accès aux salles de sport.

Pour cela, on a besoin de reloger le centre de tri à ciel ouvert situé sur le quai Saint-Bernard. À l'avenir, il sera clos, et situé au rez-de-chaussée de la barre de Cassan. Il s'agit uniquement du tri des déchets inertes, non dangereux : des ferrailles, des métaux non ferreux, du papier, du carton, du verre, du textile, du bois, du plastique. Les déchets biologiques et les déchets chimiques sont stockés en petites quantités dans des soutes spécialisées et sont évacués par des sociétés spécialisées qui passent par le campus.

La Maire, Florence BERTHOUT, souligne les multiples interrogations en conseil d'arrondissement sur l'aspect esthétique. Est-ce que cela va bien être protégé ? Pourquoi ce n'est pas enfoui ? Pourquoi ne pas le mettre ailleurs ? Est-ce bien sa place ici ? Va-t-il y avoir des allées et venues de véhicules ?

Jean CHAMBAZ répond qu'enfouir un centre de tri de déchets papier, carton qui sortent tous les jours des bureaux, des laboratoires, n'est pas commode. Ils enfouissent dans la soude à déchets, les déchets résultant des expériences de chimie, de biologie, parce qu'il faut les traiter différemment et les retirer du campus en protégeant totalement la santé des usagers du campus et des riverains. Pour ce centre de déchets, il est plus écologique de prendre la responsabilité de les trier .

Un autre aspect pour l'environnement, l'augmentation des places de vélo, des garages à vélos autour du campus, et la création de 1000 arceaux supplémentaires pour accrocher les vélos du personnel et des étudiants. Cette initiative contribuera à diminuer le flux de véhicules à moteur autour du campus.

Le volume des déchets triés, verre, carton, plastique, représente environ un camion par jour.

Jean-Christophe ERARD indique que les cartons, les papiers sont compactés et directement livrés par ballots. Une simple camionnette suffirait. Pour l'élimination, beaucoup moins régulière, de matériel plus volumineux, comme le recyclage de métaux ou de matériel électronique, un camion de l'ordre de 15 t.

Jean CHAMBAZ pense que les travaux vont permettre de réhabiliter le quai Saint-Bernard, de le rendre plus viable, avec le restaurant universitaire et le centre sportif accessible de l'extérieur, trouver un moyen de sécuriser un passage piétonnier de la rue Cuvier. Il s'agit d'un projet de requalification urbaine autour du campus. Dans le cadre du bâtiment F, ils souhaitent pouvoir accueillir un cabinet médical de secteur 1.

Un conseiller de quartier demande si pendant ces travaux, la rue Cuvier va être fermée.

Jean CHAMBAZ répond qu'il faudra demander à la RIVP qui est maître d'ouvrage. Il faudra sûrement installer la base vie des travaux. Cela peut être une bonne solution de l'installer en partie sur la rue Cuvier et d'interrompre pendant un temps la circulation de la rue Cuvier.

Benjamin ISARE rapporte une question de la part des commerçants aux abords du campus et aussi de certains personnels de l'université : l'entrée et la sortie du campus. « Pourrait-on envisager de mettre en place, à des endroits où on avait avant des entrées et des sorties du campus, des tourniquets qui permettraient uniquement la sortie pour permettre de diffuser un peu les piétons vers les commerces un peu plus éloignés de la sortie de la place Jussieu ? »

Jean CHAMBAZ indique que les tourniquets ne sont pas une solution. Il peut y avoir 20 000 personnes sur le campus en même temps, il faut pouvoir évacuer très rapidement la population en cas d'incident. Les tourniquets seraient bloquants. L'autre intérêt de la résidence, avec 500 logements supplémentaires, est d'apporter une clientèle supplémentaire aux commerçants du quartier.

Questions diverses

Esther Malka présente son associations de riverains « Le Carré de la Tournelle » dont l'objectif est de redynamiser l'espace du Carré de la Tournelle et de lui rendre son attractivité dans le quartier.

Il s'agit d'un endroit particulièrement déshérité sur le plan commercial. Pour pallier à ce souci, ils tentent, avec les commerçants, de construire « le Carré de la Tournelle » , espace où on trouverait des commerces de qualité.

À partir du lundi 15 février, Benjamin ISARE indique que les lundis de la relance auront lieu. Les commerçants peuvent alors prendre rendez-vous avec des conseillers de la Chambre de commerce pour les aider et les accompagner, les orienter sur la question des aides pendant la période actuelle du Covid.

La Maire, Florence BERTHOUT lit la question d'un conseiller de quartier: « Pourquoi ne pas mettre toutes les rues de Paris à 40 km/h, cela permettrait à la majorité des véhicules de rouler en troisième vitesse et donc de consommer moins et de faire moins de bruit pour les habitants ». Elle répond que le 5^e est peu concerné, puisque tout l'arrondissement est en zone 30, à l'exception du Boulevard Saint-Germain, du Quai de la Tournelle et du Quai Saint-Bernard.

Un conseiller de quartier pense qu'il serait intéressant de déplacer quelques boîtes de livres tout près du Petit-Pont car ces quatre bouquinistes prennent beaucoup de place sur le trottoir et gênent la circulation des piétons.

La Maire, Florence BERTHOUT, souligne que le règlement des bouquinistes impose que leurs installations soient constamment maintenues dans les limites de l'emplacement qui est à leur disposition. La présence de dispositifs autres que ceux prévus par le règlement tel que les tréteaux, les tables de camping, l'utilisation d'abris mobiles annexes formant guérites ou tentes est strictement interdite. Elle indique être à l'origine d'une pétition pour demander l'inscription du métier de bouquiniste au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco. Le ministère de la Culture les a enfin retenus dans la pré-liste. Elle propose que ses adjoints prennent rendez-vous sur place avec le conseiller de quartier et le bouquiniste pour essayer de trouver des solutions.

Un conseiller de quartier rapporte que le trottoir situé sur le quai Saint-Bernard partagé entre les vélos et les piétons, côté RER C, côté quais de Seine, est un trottoir extrêmement dangereux. Il dit également avoir remarqué que la rue des Fossés-Saint-Bernard est assez sale.

Benjamin ISARE répond sur les corneilles qui ont tendance à venir éventrer les sacs plastiques. Les nombreuses ventes à emporter aux abords du campus sont le résultat de beaucoup de déchets et d'emballages qui obstruent rapidement les poubelles. Depuis quelques mois, des compacteuses ont été installées sur la place Jussieu pour réduire le volume de ces boîtes. Un changement des corbeilles de rues, des corbeilles carrées, ont permis de protéger les sacs plastiques et ainsi éviter que les corneilles viennent éventrer ces sacs.

Sur le sujet concernant les aménagements de la piste cyclable sur le quai Saint-Bernard, c'est le Réseau express vélo, voulu par la Maire de Paris lors de la précédente mandature, avec un aménagement ayant une emprise sur le trottoir estimé ne pas être très fréquenté par les piétons. Lorsqu'il y a la crue de la Seine, les quais bas ne sont plus accessibles, et les éventuels piétons ont des difficultés à pouvoir circuler sur cette partie du trottoir. Il faut plutôt privilégier le côté Jussieu pour circuler et pas le côté Seine, où il y a une problématique des trottinettes qui empruntent le trottoir plutôt que la piste cyclable.

La Maire, Florence BERTHOUT, ajoute qu'il y a un renfort propreté, financé par la Région Île-de-France, qui vient tous les dimanches dans l'arrondissement, plutôt sur les secteurs Jussieu, rue des Fossés-Saint-Bernard, rue Linné et Geoffroy-Saint-Hilaire. Si les habitants ne voient pas d'amélioration, en particulier le dimanche, il ne faut pas qu'ils hésitent à lui faire remonter.

Un conseiller de quartier dit qu'il n'y a pas un jour sans vélo qui ne grille les feux et insulte les piétons. « Pourquoi n'y a-t-il pas une création de voies distinctes en fonction des flux de personnes pour les vélos, les voitures et les piétons ? Pourquoi la circulation des vélos se fait-elle en sens inverse des voitures ? On met des agents aux abords des écoles pour la sécurité des enfants, est-ce que cela suffit ? »

La Maire, Florence BERTHOUT, rapporte qu'il y a vingt Points École pour les écoles du 5^e avec des agents qui dépendent de la DPSP à proximité des écoles. Il y a trois « rues aux écoles », dont deux devraient être aménagées dans les mois qui viennent, et très vite trois ou quatre autres « rues aux écoles » vont être créées.

La Maire, Florence BERTHOUT, lit la question d'un conseiller de quartier : « Nous voyons des rues sans aucun espace de végétalisation, exemple la rue Monge. Peut-on planter des arbres sur nos axes principaux et mettre en place des espaces de jardins privatifs, comme cela a été fait en partie dans le quartier Duplex ? ». Elle indique avoir déposé un vœu le 30 novembre dernier pour demander la plantation d'arbres sur les grands axes du 5^e, dont la rue Monge.

Un conseiller de quartier dit qu'il y a beaucoup de poubelles des bâtiments sur le trottoir : n'y a-t-il pas d'autres solutions afin que visuellement, le quartier soit agréable ? Il faudrait veiller au respect par les prestataires des enlèvements des déchets qui balancent les poubelles vides sur les trottoirs. Le container à bouteilles de la place Monge est en permanence rempli, ne peut-on envisager d'en mettre plus ? Ou de le vider plus fréquemment ?

Benjamin ISARE admet qu'il faut augmenter la fréquence. Un bon nombre de restaurants ou bars utilisaient ce container pour également éliminer les déchets en verre produits dans leurs établissements. Une troisième vidange de ce container pour améliorer l'environnement doit être envisagée.

La Maire, Florence BERTHOUT, propose qu'on mette cela à l'ordre du jour de la prochaine réunion avec la Direction de la Propreté (DPE).

La Maire, Florence BERTHOUT, lit la question d'un conseiller de quartier sur les sanitaires dans le 5^e. Elle indique avoir passé trois ans à essayer de trouver des espaces. Dès qu'un endroit est trouvé, à chaque fois, les voisins n'en ont pas envie. Tous les lieux qu'ils ont fait expertiser ont été refusés, soit à cause du voisinage, soit à cause du périmètre de protection immédiate, c'est-à-dire, patrimoniale, soit en raison des réseaux souterrains (le passage du gaz, de l'eau, de l'électricité, etc...).

La Maire, Florence BERTHOUT, lit la question d'un conseiller de quartier, « Place de la Contrescarpe, le soir et le week-end, les mesures sanitaires ne sont pas appliquées. ». Elle répond que les jeunes qui souffrent beaucoup, ont pris l'habitude de se donner rendez-vous très souvent sur cette place. Ils ont compris qu'ils avaient le droit d'enlever le masque et de discuter autour d'un verre de bière. Elle a récemment fait intervenir la police, la DPSP qui est allée disperser les jeunes très rapidement. Il a été demandé que la police et la DPSP fassent des rondes régulières.

Une conseillère de quartier demande : « Avant le confinement, les collectes d'objets électroniques étaient plus nombreuses vers Jussieu. Est-il possible d'en proposer une par mois à Saint-Victor ? »

La Maire, Florence BERTHOUT, signale qu'il y a un Repair café tous les samedis à la Mairie. On peut y amener le petit matériel qui ne fonctionne plus. Cela a été suspendu depuis la crise sanitaire. Il y a également le recyclage du petit matériel d'écriture dans les écoles.

Elle rajoute avoir demandé qu'il y ait des poubelles de bio déchets sur le marché Monge et sur le marché Maubert.

La séance est levée à 20h20.